



SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE  
ET DE SECOURS DES ALPES-MARITIMES

Extrait des délibérations  
**du conseil d'administration**

-----  
Séance du 18 décembre 2018  
-----

**Présents :** Monsieur Charles-Ange GINESY, président de séance,

*Titulaires :* Monsieur Bernard ASSO, Madame Alexandra BORCHIO-FONTIMP, Monsieur Pierre DONADEY, Madame Anne SATTONNET , Monsieur Philippe SOUSSI, Monsieur Jean THAON, Monsieur Auguste VEROLA

*Suppléants :* Madame Janine GILLETTA, Madame Josiane PIRET, Madame Michelle SALUCKI, Madame Vanessa SIEGEL

*Procurations :* Monsieur Jean LEONETTI à Monsieur Charles-Ange GINESY, Monsieur Gérard MANFREDI à Monsieur Jean THAON

**RAPPORT N° 18-38 - DÉCISION MODIFICATIVE N° 2 DE 2018 - BUDGET ANNEXE  
DES CANTINES**

Le projet de décision modificative n° 2 du budget annexe relatif aux cantines pour l'exercice 2018, qui est soumis à votre examen, est établi en équilibre sans modification du montant du budget.

Cette décision modificative n° 2 enregistre uniquement des virements et des transferts de crédits rendus nécessaires par l'exécution budgétaire 2018, dont vous trouverez le détail dans le document joint en annexe.

PREF 06  
19.12.2018

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité, décide :

- d'approuver la décision modificative n° 2 de 2018 pour le budget annexe relatif aux cantines, selon le niveau de vote suivant :

- niveau du chapitre globalisé pour la section de fonctionnement,
- niveau du chapitre pour la section d'investissement.

*Le président du conseil d'administration  
du service départemental d'incendie et de secours  
des Alpes-Maritimes*



*Charles-Ange GINESY*

PREF 06  
2018

REPUBLIQUE FRANCAISE

**SERVICE DEPARTEMENTAL  
D'INCENDIE ET DE SECOURS  
DES  
ALPES-MARITIMES**

Numéro SIRET : 280 600 511 00263

POSTE COMPTABLE DE LA PAIERIE DEPARTEMENTALE DES  
ALPES-MARITIMES

**M61**

**DECISION MODIFICATIVE 2**

**BUDGET : 02 SDIS CANTINE**

**ANNEE 2018**

**I - Informations générales**

- A - Modalités de vote du budget
- B - Exécution du budget de l'exercice précédent

**II - Présentation générale du budget**

- A1 - Vue d'ensemble du budget
- A2.1 - Equilibre financier du budget - Section de fonctionnement
- A2.2 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement
- B1 - Balance générale du budget - Dépenses
- B2 - Balance générale du budget - Recettes

**III - Vote du budget**

- A - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble
- A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
- A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
- B - Section d'investissement - Vue d'ensemble
- B1.1 - Section d'investissement - Dépenses non individualisées en programme d'équipement
- B1.2 - Section d'investissement - Dépenses individualisées en programme d'équipement
- B1.3 - Section d'investissement - Chapitres de programme afférent à une autorisation de programme
- B1.4 - Section d'investissement - Chapitres de programme non compris dans une autorisation de programme
- B2 - Section d'investissement - Subventions d'équipement à verser
- B3 - Section d'investissement - Dépenses financières
- B4 - Section d'investissement - Recettes d'équipement
- B5 - Section d'investissement - Recettes financières
- B6 - Section d'investissement - Récapitulatif des opérations pour le compte de tiers
- B7 - Section d'investissement - Opérations d'ordre entre sections
- B8 - Section d'investissement - Opérations patrimoniales
- B9.1 - Section d'investissement - Equilibre des opérations financières - Dépenses
- B9.2 - Section d'investissement - Equilibre des opérations financières - Dépenses

**IV - Annexes**

**A - Elements du bilan**

- A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie
- A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette
- A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux
- A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours
- A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture
- A2 - Méthodes utilisées
- A3 - Etat des provisions
- A4 - Etat des charges transférées
- A5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers

**B - Engagements hors bilan**

- B1 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget
- B2 - Etat des contrats de crédit-bail
- B3 - Etat des contrats de PPP
- B4 - Etat des engagements donnés
- B5 - Etat des engagements reçus
- B6 - Situation des autorisations de programme
- B7 - Situation des autorisations d'engagement

**C - Autres éléments d'information**

- C1 - Etat du personnel
- C2 - Liste des organismes dans lesquels le SDIS a pris un engagement financier
- C3.1 - Liste des organismes de regroupement
- C3.2 - Liste des établissements publics créés
- C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe
- C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en un budget annexe

**D - Arrêté et signatures**

- D - Arrêté et signatures

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	
	<b>I</b>
	<b>A</b>

I – Le conseil d'administration a voté le présent budget:

- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement
- Sans (2) les programmes listés sur l'état II-B1.2
- Avec (3) vote formel sur chacun des chapitres

articles  
[...]

II - La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice

III – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre

IV – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 (5).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les programmes d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative s'il y a lieu

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants

- \* sans reprise des résultats de l'exercice N-1
- \* avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1
- \* avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT	B

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION ou RESULTAT REPORTE		RESULTAT ou SOLDE(A)(3)
TOTAL DU BUDGET	799 118,16	719 434,96	215 724,34		+136 041,14
INVESTISSEMENT	9 303,48	39 412,43	30 330,77	(1)	+60 439,72
FONCTIONNEMENT	789 814,68	680 022,53	185 393,57	(2)	+75 601,42

(1) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1.

Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses

(2) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1.

Indiquer le signe - si déficitaire, et + si excédentaire.

(3) Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

#### RESTES A REALISER - DEPENSES

CHAP /ART(4)	LIBELLE	DEPENSES ENGAGEES NON MANDATEES
	SECTION D'INVESTISSEMENT - TOTAL	(I) 10 375,68
	SECTION DE FONCTIONNEMENT - TOTAL	(II)

(4) Suivant le niveau de vote retenu par le conseil d'administration

INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT	B

RESTES A REALISER			RESULTAT CUMULE = (A)+(B)	
DEPENSES		RECETTES	SOLDE(B)	
			Excédent si positif Déficit si négatif	
I+II	10 375,68	III+IV	-10 375,68	+125 665,46
I	10 375,68	III	-10 375,68	+50 064,04
II		IV		+75 601,42

RESTES A REALISER - RECETTES

CHAP /ARTICLE(4)	LIBELLE	TITRES RESTANT A EMETTRE
	SECTION D'INVESTISSEMENT - TOTAL	(III)
	SECTION DE FONCTIONNEMENT - TOTAL	(IV)

## II PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

II

A1

V O T E	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	DEPENSES		RECETTES	
	+	+	+		
R E P O R T S	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)				
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)				
	=	=	=		
<b>Total de la section d'investissement (2)</b>			0,00		0,00

V O T E	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	DEPENSES		RECETTES	
	+	+	+		
R E P O R T S	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)				
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)				
	=	=	=		
<b>Total de la section de fonctionnement (3)</b>			0,00		0,00
<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>			0,00		0,00

### TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE DU BUDGET

	DEPENSES			RECETTES		
	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total budget (hors RAR N-1 et reports)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.3312.9 du CGCT). Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.3312-8 du CGCT)

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés

(4) Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE - DEPENSES</b>	<b>B1</b>

**1 - FONCTIONNEMENT (y compris les restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	10 786,00		10 786,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS			
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (ou déstockage)			
022	DEPENSES IMPREVUES	-10 786,00		-10 786,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

+

D002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

0,00

**2 - INVESTISSEMENT (y compris les restes à réaliser)**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS Total des programmes d'équipement	(4)		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204) (3)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (3)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (3)	(5)		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (3)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS (reprises)			
19	DIFFERENCES SUR REALISATIONS D'IMMOBILISATIONS			
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (4)			
3...	Stocks et en-cours			
020	DEPENSES IMPREVUES			
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

+

D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M61

(3) Hors chapitres programmes

(4) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière

(6) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait des dépenses sur des biens affectés

(7) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET BALANCE GENERALE - RECETTES	II B2
---	----------

1 - FONCTIONNEMENT (y compris les restes à réaliser)

Chap	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (ou déstockage)			
72	TRAVAUX EN REGIE			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

+

R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

0,00

2 - INVESTISSEMENT (y compris les restes à réaliser)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS	(4)		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION	(5)		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (4)			
3...	Stocks et en-cours			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS (RECETTES)			
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

+

R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M61

(3) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état

(4) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait des dépenses sur des biens affectés

(6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats

III- VOTE DU BUDGET	II
A - SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE	A

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (BP+BS+DM) I	Restes à réaliser N-1 II	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration III	TOTAL IV=I+II+III
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	497 150,00		10 786,00	10 786,00	507 936,00
	- avec AE/CP					
	- hors AE/CP	497 150,00		10 786,00	10 786,00	507 936,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	358 000,00				358 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
	- avec AE/CP					
	- hors AE/CP					
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000,00				1 000,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS					
022	DEPENSES IMPREVUES	38 594,14		-10 786,00	-10 786,00	27 808,14
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT					
042	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	38 857,28				38 857,28
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>933 601,42</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>933 601,42</b>

D002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (1)

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 933 601,42

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (BP+BS+DM) I	Restes à réaliser N-1 II	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration III	TOTAL IV=I+II+III
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	197 750,00				197 750,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	660 000,00				660 000,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	250,00				250,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS					
042	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS					
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>858 000,00</b>				<b>858 000,00</b>

R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (1) 75 601,42

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 933 601,42

(1) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLES	A1

Chap./ Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	497 150,00	10 786,00	10 786,00
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	2 000,00		
60612	ENERGIE-ELECTRICITE	13 000,00		
60623	ALIMENTATION	161 154,00	5 786,00	5 786,00
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	1 000,00		
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	7 000,00		
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	4 500,00		
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	1 000,00		
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTREPRISES	275 496,00	-600,96	-600,96
6135	LOCATIONS MOBILIERES	2 000,00		
615221	ENTRETIEN ET REPARATION BATIMENTS PUBLICS	12 000,00	3 000,96	3 000,96
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERS	8 000,00	2 600,00	2 600,00
6156	MAINTENANCE	6 500,00		
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	3 000,00		
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	500,00		
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	358 000,00	0,00	0,00
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	3 435,00		
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CIG	1 680,00		
64111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE	186 300,00	2 201,26	2 201,26
64112	SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESIDENCE	6 270,00	68,04	68,04
64118	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE	70 865,00	-3 247,68	-3 247,68
64131	REMUNERATION			
6451	COTISATIONS A L'URSSAF	29 700,00	326,04	326,04
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	59 750,00	652,34	652,34
6454	COTISATIONS AUX ASSEDIC			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
6541	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
	TOTAL GESTION DES SERVICES (A)=(011+012+65+014)	855 150,00	10 786,00	10 786,00
66	CHARGES FINANCIERES(B)			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(C)	1 000,00		
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	1 000,00		
022	DEPENSES IMPREVUES(E)	38 594,14	-10 786,00	-10 786,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES= A+B+C+D+E	894 744,14		
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS(3)	38 857,28		
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES(3)	38 857,28		
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	38 857,28		
	(=Prélèvement issu de la section de fonctionnement au profit de la sec			
	ENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations	933 601,42	0,00	0,00

RESTES A REALISER N-1 (3)
---------------------------

D002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (3)
---------------------------------------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	933 601,42
---	------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (4)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
=Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler conformément au plan de compte utilisé

(2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040

(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

(4) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif



III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLES	A2

Chap./ Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	197 750,00		
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	500,00		
7088	AUTRES PRODUITS D ACTIVITES ANNEXES	197 250,00		
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	660 000,00		
7552	PRISE EN CHARGE DU DEFICIT DU BUDGET ANNEXE A CARACTERE ADMINISTRATIF	660 000,00		
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
	TOTAL GESTION DES SERVICES(A)=(70+74+75+013)	857 750,00		
76	PRODUITS FINANCIERS(B)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(C)	250,00		
7711	DEDITS ET PENALITES PERCUS	200,00		
7788	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	50,00		
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS(D)			
	TOTAL DES RECETTES REELLES = A+B+C+D	858 000,00		
042	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (2)			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			
	RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles)	858 000,00		

RESTES A REALISER N-1 (3)	
---------------------------	--

R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (3)	75 601,42
---------------------------------------	-----------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	933 601,42
---	------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (4)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
=Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler conformément au plan de compte utilisé

(2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040

(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

(4) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif



III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE	B

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

	Budget de l'exercice (BP+BS+DM) I	Restes à réaliser N-1 II	Propositions nouvelles du (1) président	Vote du conseil (2) d'administrati on III	TOTAL IV=I+II+III
Dépenses d'équipement	96 375,68				96 375,68
- Non individualisées en programmes d'équipement	96 375,68				96 375,68
- avec AP/CP					
- hors AP/CP	96 375,68				96 375,68
- Individualisées en programmes d'équipement					
- avec AP/CP					
- hors AP/CP					
Subventions d'équipement à verser (c/204)					
- avec AP/CP					
- hors AP/CP					
Opérations pour compte de tiers					
Dépenses financières	2 921,32				2 921,32
040 Opérations d'ordre entre sections (page II B8)					
041 Opérations patrimoniales					
Dépenses d'investissement - Total	99 297,00				99 297,00

+

D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 99 297,00

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

	Budget de l'exercice (BP+BS+DM) I	Restes à réaliser N-1 II	Propositions nouvelles du (1) président	Vote du conseil (2) d'administrati on III	TOTAL IV=I+II+III
Recettes d'équipement					
Opérations pour compte de tiers					
Recettes financières					
Opérations d'ordre entre sections	38 857,28				38 857,28
041 Opérations patrimoniales					
Recettes d'investissement - Total	38 857,28				38 857,28

+

R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 60 439,72

+

1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE (1)

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 99 297,00

(1) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats



III- VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES D'EQUIPEMENT	B1.1

**DEPENSES NON INDIVIDUALISEES EN PROGRAMMES D'EQUIPEMENT**

Chap/ /art.(1)	Libellé	Budget de l'exercice (BP+BS+DM)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
	<b>TOTAL</b>	<b>96 375,68</b>			
20	Immobilisations incorporelles (hors c/204)				
21	Immobilisations corporelles	96 375,68		0,00	0,00
21351	INSTALLATIONS GENERALES BATIMENTS PUBLICS	59 320,00		4 651,00	4 651,00
21735	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	11 000,00		-4 651,00	-4 651,00
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	6 000,00			
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	20 055,68			
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes



III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES FINANCIERES	B3

Chap./ Art.(1)	Libellé	Budget de l'exercice (BP+BS+DM)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du Président	Vote de l'assemblée
TOTAL		2 921,32			
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées				
18	Compte de liaison : affectation (BA)				
26	Participations et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues	2 921,32			

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes



III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	B7

Chap./ Art.(1)	Libellé	Budget de l'exercice (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles du Président	Vote du conseil d'administration
040	<i>DEPENSES (2)</i>			
040	<i>RECETTES (2)</i>	38 857,28		
281311	AMORTISSEMENTS DES IMMOS BATIMENTS ADMINISTRATIFS	351,00		
281351	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INST.BATIMENTS PUBLICS	178,00		
281735	AMORTISSEMENTS CONSTRUCTIONS INSTAL GENERALES	19 843,00		
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS	109,00		
28184	MOBILIER	839,00		
28188	AUTRES	17 537,28		

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; RI 021 = DF 023



III - ANNEXES	III
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	B9.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (Hors RAR) (BP+BS+DM) I	Propositions nouvelles	Vote (2) II
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		2 921,32		
16 Emprunts et dettes assimilées (A)				
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		2 921,32		
020	Dépenses imprévues	2 921,32		

	Op. de l'exercice III = I+II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 921,32	10 375,68		13 297,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.



III - ANNEXES	III
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	B9.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (Hors RAR) (BP+BS+DM) V	Propositions nouvelles	Vote (2) VI
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>38 857,28</b>		
Ressources propres externes de l'année (a)				
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		38 857,28		
281311	AMORTISSEMENTS DES IMMOS BATIMENTS ADMINISTRATIFS	351,00		
281351	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INST. BATIMENTS PUBLICS	178,00		
281735	AMORTISSEMENTS CONSTRUCTIONS INSTAL GENERALES	19 843,00		
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS	109,00		
28184	MOBILIER	839,00		
28188	AUTRES	17 537,28		
024	Produits de cessions			
021	Virement de la section de fonctionnement			

	Opérations de l'exercice VII = V+VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent(4)	Solde d'exécution R001 de l'exercice(4)	Affectation R0168 de l'exercice précédent(4)	TOTAL VIII
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>38 857,28</b>		<b>60 439,72</b>		<b>99 297,00</b>

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (IV)	13 297,00
Ressources propres disponibles (VIII)	99 297,00
<b>Solde (IX = VIII-IV)(5)</b>	<b>+86 000,00</b>

- (1) Les comptes 169, 26, 27, 28 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.  
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.  
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.  
(4) Indiquer le signe algébrique.



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - METHODES UTILISEES</b>	<b>A2</b>

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	Délibération du
	<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : <u>Voir rapport n°17-40 : Modification de la nomenclature des biens meubles qui peuvent être imputés en section d'investissement</u>	07/12/2017 Rapport n° 17-40
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
	<p><b><u>Bâtiments</u></b> : Agencement Bâtiments Construction Bâtiments</p> <p><b><u>Mobilier / Matériel Bureau</u></b> : Mobilier Matériel de bureau Photocopieurs Mat. Électrique / Electronique</p> <p><b><u>Matériels Incendie et Secours</u></b> : Matériel santé Matériel Incendie et secours Cellule Amovible Spécialisée</p> <p><b><u>Matériel informatique</u></b> : Périphériques Info- Poste de travail Info- Système centraux</p> <p><b><u>Matériels divers</u></b> : Mat Classiques Mat Electrique / Electronique Mat Spécifiques Mat Transmissions</p> <p><b><u>Véhicules Incendie et Secours</u></b> : CAS, CID,VLTT, VSR, VPI, CCI, CYNOPHILE GCA, SEMI REMORQUE MRP Autres Vehicule /Secours VRM VSAB Garantie décennale EPA</p> <p><b><u>Véhicules Divers</u></b> : Voitures</p> <p><b>Feux Urbains</b> : FPT, FPTM, FPTL, FPTLHR, FPTL/SR EPA, EPSA, EPC</p> <p><b>Feux de Forêts et Divers</b> : CCLA &lt;= 3,5 T, CCLB &gt;=3,5 T, CCLFC, CCFM,CCFS,CCGC, CGCA</p> <p><b>Véhicules spécialisés et Interventions Diverses</b> : VEMA (CPCE) VL , VTP</p> <p><b><u>Logiciels</u></b> : logiciels d'application et progiciels Logiciels bureautiques</p> <p><b><u>Projet de refonte du système opérationnel et evolution des reseaux radioélectriques et de communication opérationnelles</u></b> (SIOP)</p>	<p>15 ans</p> <p>30 ans</p> <p>15 ans</p> <p>10 ans</p> <p>5 ans</p> <p>5 ans</p> <p>10 ans</p> <p>10 ans</p> <p>15 ans</p> <p>5 ans</p> <p>5 ans</p> <p>5 ans</p> <p>10 ans</p> <p>5 ans</p> <p>20 ans</p> <p>15 ans</p> <p>15 ans</p> <p>17 ans</p> <p>20 ans</p> <p>10 ans</p> <p>VRM 6 ans</p> <p>VSAB 8 ans</p> <p>Garantie décennale EPA 5 ans</p> <p>10 ans</p> <p>17 ans</p> <p>20 ans</p> <p>20 ans</p> <p>20 ans</p> <p>12 ans</p> <p>8 ans</p> <p>3 ans</p> <p>15 ans</p> <p>18 Février 1998</p> <p>Rapport n°98-08</p> <p>Rapport n°18-11 22/06/2018</p> <p>23 juin 2016 Rapport n°16-32</p> <p>11 juin 2010 Rapport n°10-13</p> <p>14 octobre 2010 Rapport n°10-45</p>



IV - ANNEXES

		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/2018 ET PROVISIONS NOUVELLES		A3

Nature et objet de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2018 B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises D	SOLDE E = C-D
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges et contentieux						
[...]						
Provisions pour pertes de change						
[...]						
Provisions pour grosses réparations						
[...]						
Autres provisions pour risques						
[...]						
Provisions pour dépréciation (2)						
- des immobilisations						
[...]						
- des stocks						
[...]						
- des comptes de tiers						
[...]						
- des comptes financiers						
[...]						
TOTAL						

(1) Provision nouvelle ou abaissement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement, ...).



<b>IV – ANNEXES BUDGET CANTINE</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 1/01/2018</b>	<b>C1</b>

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>							
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53							
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>							
Administrateur territorial hors classe	A						
Administrateur territorial	A						
Directeur territorial	A						
Attaché principal	A						
Attaché	A						
Rédacteur principal de 1ère classe	B						
Rédacteur principal de 2ème classe	B						
Rédacteur	B						
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C						
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C						
Adjoint administratif de 1ère classe	C						
Adjoint administratif de 2ème classe	C						
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>							
Ingénieur en chef de classe normale	A						
Ingénieur principal	A						
Ingénieur	A						
Technicien principal de 1ère classe	B						
Technicien principal de 2ème classe	B						
Technicien	B						
Agent de maîtrise principal	C	1		1	1		1
Agent de maîtrise	C	3		3	3		3
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	2		2	2		2
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	3		3	3		3
Adjoint technique	C	1		1	1		1
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>							
[...]							
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>							
[...]							
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>							
[...]							
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>							
[...]							
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>							
[...]							
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>							
[...]							
<b>FILIERE POLICE (j)</b>							
[...]							
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>							
[...]							
<b>TOTAL GENERAL (a + b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		<b>10</b>		<b>10</b>	<b>10</b>		<b>10</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR: INTB9500102C du 23 mars 1995.

(2) Catégories: A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complets sont comptabilisés à hauteur de quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année: ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex: CDD de six mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8\*6/12).

(5) Par exemple: emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 1/01/2018		IV
		C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2018	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif

TECH: Technique

URB: Urbanisme

S: Social

MS: Médico-social

MT: Médico-technique

SP: Sportif

CULT: Culturel

ANIM: Animation

PM: Police

SPP : Sapeur-Pompier Professionnel

OTR: Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT: Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée):

3-a": article 3, 1er alinéa; accroissement temporaire d'activité.

3-b": article 3, 2ème alinéa; accroissement saisonnier d'activité.

3-1: remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2: vacances temporaire d'un emploi.

3-3-1": absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2": absence de cadre d'emplois de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3": emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4": emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

lorsque la qualité de temps de travail est inférieure à 50%.

3-3-5": emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la

collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4: article 21 de la loi n°2012-347; contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38: article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47: article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.

110: article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1: collaborateurs de groupes d'élus.

A: autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex: "contrat aidés").

(6) Occupant un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.



IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice: 22

Nombre de membres présents: 12

Nombre de suffrages exprimés: 14

VOTES:

Pour: 14

Contre: 0

Abstentions: 0

Date de convocation: le 19 novembre 2018

Présenté par le président,  
A Nice, le 18 décembre 2018

Le président,

Délibéré par le conseil d'administration, réuni en session  
A Nice, le 18 décembre 2018

Les membres du conseil d'administration,

Certifié exécutoire par M. le président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 19 décembre 2018  
et de la publication le 8 janvier 2019

A Villeneuve-Loubet, le

